

9 NOVEMBRE A RENNES



QUE SERAIT LA BRETAGNE SANS SES ASSOCIATIONS ?

Décentralisation, réforme de l'Etat : les associations au cœur !

Depuis les premières lois de décentralisation initiées par François Mitterrand et Gaston Deferre, le pays a changé, bougé, évolué. Les partis et les syndicats ont toujours du mal à entraîner l'adhésion collective, mais il est un autre corps intermédiaire qui rassemble : les associations.

Elles représentent aujourd'hui près de 10% de l'emploi salarié privé, rassemblent plus de 15 millions de bénévoles, occupent près des trois quarts de la pagination de la presse quotidienne régionale, les Français vont même jusqu'à déclarer qu'elles sont le collectif en qui ils font le plus confiance pour lutter contre les crises. C'est peut être exagéré, mais révélateur.



Les discussions à venir sur la décentralisation et la modernisation de l'Etat doivent être l'occasion de penser dans quel contexte cette décentralisation a lieu, pour qu'elle soit ambitieuse, fondatrice d'un nouveau pacte entre les citoyens et leurs représentants qu'ils soient élus politiques, syndicaux ou associatifs.

Parce que les associations mettent en œuvre directement ou par mandatement des pans entiers de l'action publique ;

Parce que les évolutions des compétences de la puissance publique, de l'Etat à la commune, ont toujours des conséquences très directes pour les associations ;

Parce que la décentralisation ne peut pas se résumer à un dialogue entre élus ou entre experts ;

Il est important de se rencontrer, de se former, de discuter, d'échanger sur ces sujets complexes mais centraux de la décentralisation et de la modernisation de l'Etat.

Cette manifestation est destinée aux élus associatifs, aux élus territoriaux. Ensemble, ils ont à comprendre et agir.

9 Novembre
à Rennes

De 9h30 à 13h

CPCA Bretagne
• conférence permanente des coordinations associatives

En présence de
Marylise Lebranchu

Ministre de la Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique concluera nos travaux.



9 NOVEMBRE 2012



Pré-inscription obligatoire sur :
www.cPCA-bretagne.org

LE LIEU

Hémicycle du Conseil Régional de Bretagne

5-9 rue Martenot, Rennes

L'organisateur

La CPCB Bretagne regroupe 11 coordinations régionales. Ces coordinations représentent la diversité du monde associatif et de ses champs d'intervention : éducation populaire, action culturelle, mouvement sportif, développement rural, solidarité internationale, droits des femmes, action sanitaire et sociale, vie étudiante, lutte contre les discriminations, tourisme social, etc.

Elle est aujourd'hui la voix du mouvement associatif organisé et travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts de celui-ci en Bretagne.

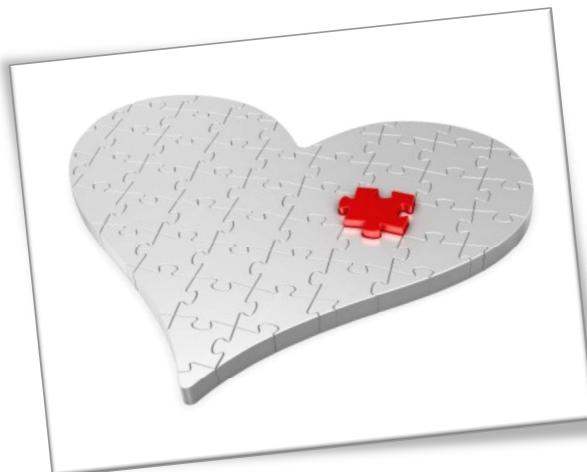


POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez Julien Simonnet

CPCA Bretagne

06 75 97 72 75



Décentralisation
et réforme de
l'Etat : les
associations
au cœur !

Le Programme

9h30 : Ouverture

par Pierrick Massiot, président du Conseil Régional de Bretagne

Introduction par Pascal Gilbert, co-président de la CPCB Bretagne.

10 h Table-ronde « Pour comprendre »

Animée par Marie-Martine Lips, Co-présidente de la CPCB Bretagne

1. Poids et rôles des associations dans les territoires et l'action publique

Jacques Malet - Recherche et solidarités

2. Décentralisation : quels territoires d'action demain ?

Jean-Yves Pineau - Collectif Ville Campagne

3. L'action publique du XXI^e siècle : quels services pour quels publics avec quels acteurs ?

Jean Horgues-Debat, association pour le développement en réseau des territoires et des services

Questions et réponses avec la salle

11h15 Table-ronde « Pour agir »

Animée par Stéphane Vernay, rédacteur en chef Ouest France Ille et Vilaine

Table-ronde mêlant acteurs associatifs et élus avec notamment :

Nadia Bellaoui (présidente de la CPCB nationale), un représentant de la CPCB Bretagne, Loïc Cauret (Président de Lamballe Communauté, maire de Lamballe et membre de l'ADCF), un représentant de l'Unadel (Union nationale des acteurs et des structures du développement local) et d'autres élus.

12h30 Conclusion

Marylise Lebranchu

La présence de la ministre est confirmée sous réserve.